

2015-6668
2016-02-16

Insecticide PY9 Magic Mist PRO®

3 000 doses
BOUILLIE SOUS PRESSION À DOSES MESURÉES.
FORMULE TRÈS CONCENTRÉE.
TUE LES MOUCHES, LES MOUSTIQUES, LES MOUCHERONS
ET CERTAINS AUTRES PETITS INSECTES VOLANTS.

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 18325 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : pyréthrin	1,8 %
butoxyde de pipéronyl	10,0 %

AVERTISSEMENT



INFLAMMABLE



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 180 g

Premier Tech Brighton Ltd.
1 avenue Premier
Riviere-du-Loup QC G5C 6C1

Insecticide PY9 Magic Mist PRO® fut conçu de façon à fournir un rendement très efficace dans l'atomiseur automatique Magic Mist ou tout autre distributeur de ce genre. L'atomiseur Magic Mist distribue automatiquement une dose contrôlée de 50 à 55 mg d'insecticide à toutes les 15 minutes, pour tuer les mouches, les moustiques, les moucheron et certains autres insectes volants. L'insecticide PY9 Magic Mist PRO® est destiné à être utilisé dans les hôpitaux, les restaurants, les usines de transformation des aliments, les établissements de restauration, les étables, les granges et les poulaillers pendant les heures normales. Il peut également servir dans les usines de transformation et d'emballage de la viande après la fermeture. Chaque contenant renferme suffisamment de produit pour protéger un espace d'au moins 170 m³ où l'air circule librement pendant une période allant jusqu'à 30 jours.

MODE D'EMPLOI : Enlever le capuchon protecteur du dessus du contenant et introduire le contenant dans le distributeur Magic Mist. Placer le distributeur 2 à 3 mètres au-dessus du plancher à un endroit propice à la circulation de l'insecticide dans l'espace à traiter. Ne pas installer directement au-dessus des surfaces servant à la préparation ou à l'emballage des aliments.

Étables, Granges et Poulaillers : Suspendre dans l'endroit affecté par les insectes volants. Il aidera à éliminer le besoin de laver les animaux au moyen d'insecticides et gardera le bétail et les animaux de la ferme bien protégés.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANS LES HÔPITAUX, ne pas utiliser dans les pouponnières ni dans les chambres où les bébés, les malades ou les vieillards doivent garder le lit. DANS LES USINES D'EMBALLAGE DE LA VIANDE, vaporiser uniquement après la fermeture de l'usine. Ne pas laisser de produits de viande, d'ingrédients ni de matériel d'emballage exposés dans la pièce. Couvrir l'appareillage de manutention des aliments. Toute surface traitée pouvant entrer en contact avec les produits de viande devrait être lavée et rincée à fond à l'eau potable après la vaporisation et avant la réutilisation dans le procédé de transformation des viandes. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C. Ne pas percer le contenant, ni le jeter au feu. Ne pas utiliser en présence de flammes nues ou d'étincelles. Éviter le contact avec la peau et ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver après usage. Contenu toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas placer directement sur des surfaces de plastique, polies ou vernies.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec les yeux:** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou vêtements:** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion:** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. □ □

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))